



Louis Giscard d'Estaing : «Mon père avait remotivé l'armée française»

l'opinion.fr

©sipa presse – Valéry Giscard d'Estaing présidant le défilé du 14 juillet 1974 sur la place de la Bastille à Paris

Louis Giscard d'Estaing : «Mon père avait remotivé l'armée française»

L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) avait augmenté les crédits pour l'armée conventionnelle, en l'engageant dans les interventions extérieures, comme à Kolwezi

L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) avait augmenté les crédits pour l'armée conventionnelle, en l'engageant dans les interventions extérieures, comme à Kolwezi

A l'occasion du 45e anniversaire de l'opération aéroportée française à Kolwezi, du 15 au 21 mai 1978, la Fondation Valéry Giscard d'Estaing organise un colloque sur la politique de défense de l'ancien Président. Alors qu'une nouvelle loi de programmation militaire va être débattue au Parlement, son fils Louis, ancien député UDI et spécialiste de ces questions, revient sur ce septennat. VGE est disparu le 2 décembre 2020.

Quel fût le bilan du président Giscard d'Estaing en matière de défense ?

La Fondation Valéry Giscard d'Estaing organise, ce lundi 22 mai au Sénat, un colloque sur ce thème, à l'occasion du 45e anniversaire de l'intervention de Kolwezi, en 1978. Cette opération aéroportée, lancée depuis la France sur le Zaïre (RD Congo, aujourd'hui) fut la « première démonstration d'une intervention extérieure de longue portée avec une armée conventionnelle remotivée », assure Louis Giscard d'Estaing, le fils de l'ancien président, à la tête de la Fondation consacrée à son père. Le général Benoît Puga, grand chancelier de la Légion d'Honneur et qui a sauté sur Kolwezi avec le 2e REP, interviendra lors du colloque, aux côtés notamment du général Mermet et du diplomate Jean-David Levitte, alors en poste à l'Élysée. L'Opinion a rencontré Louis Giscard d'Estaing, maire de Chamalières et ancien rapporteur du budget de la défense lorsqu'il était député UDI.

Quel est, selon vous, le bilan de Valéry Giscard d'Estaing en matière de défense, lors de son septennat (1974-1981) ?

Avant tout, le redéploiement de la défense pour la rendre opérationnelle face à l'évolution de la menace dans un contexte de guerre froide avec l'Union soviétique et avec des menaces « secondaires ». L'intervention à Kolwezi, en mai 1978 est un exemple, qui préfigure les opex [opérations extérieures]. Il a ainsi donné une vocation nouvelle aux armées, celle de la projection à longue distance. Les années suivantes lui ont donné raison.

Quelle est la situation des armées lors de son arrivée au pouvoir ?

Lorsque mon père arrive à l'Élysée, en 1974, il trouve une armée de conscription déstabilisée avec les comités de soldats [animés par l'extrême gauche] dans les régiments. Il va la régler et résoudre la crise du moral. L'armée rencontrait alors des difficultés budgétaires et de fonctionnement. Sous le général De Gaulle et Georges Pompidou, l'effort avait en effet porté sur la dissuasion nucléaire et cela avait affecté l'armée de terre, mal soutenue et qui n'avait pas assez de crédits pour s'entraîner. Il y avait donc besoin de redonner la priorité à nos capacités conventionnelles, avec un effort budgétaire soutenu. Ainsi, le budget de la défense passe de 2,55 % du PIB en 1974 à près de 3 % à la fin de son mandat. On voit arriver de nouveaux matériels comme les premiers chars légers AMX-10 RC – ceux que la France envoie aujourd'hui à l'Ukraine. Et mon père fait alors appel au général Marcel Bigeard, un homme d'action, qu'il nomme secrétaire d'Etat pour booster le moral des troupes. Le gouvernement engage aussi une revalorisation de la condition militaire, avec une augmentation des soldes. Mon père savait qu'il fallait des régiments professionnels, sans appelés, afin de pouvoir intervenir à l'extérieur, comme à Kolwezi. Pour lui, on ne pouvait pas rester dans une armée de conscription nombreuse, mais insuffisamment équipée et entraînée.

Alors que l'on débat à nouveau d'un service national universel, que pensait-il de la conscription ?

Il savait qu'il fallait des régiments professionnels, sans appelés, afin de pouvoir intervenir à l'extérieur, comme à Kolwezi. Pour lui, on ne pouvait pas rester dans une armée de conscription nombreuse, mais insuffisamment équipée et entraînée. Il n'a pas engagé la suppression militaire, mais s'il l'avait fait plus tard, cela aurait été dans des conditions différentes [que celles décidées par Jacques Chirac en 1996], en conservant un outil de formation civique, facteur de cohésion nationale.

VGJ n'a pas renoncé à la dissuasion nucléaire, même si, après avoir quitté le pouvoir, il avouera : « Je savais que je n'appuierais sans doute jamais sur le bouton nucléaire, pour une raison simple : cela aurait été la fin de la France ». Qu'en savez-vous ?

Face au bloc soviétique, il était convaincu de la pertinence de l'outil, mais il a fait évoluer notre doctrine. La dissuasion du « tout ou rien », défendue par des théoriciens comme le général Gallois, posait un vrai problème de crédibilité, vis-à-vis de la population française, mais aussi des Européens. Sous Pompidou, la France s'était dotée de missiles à têtes nucléaires Pluton. Leur portée [120 km maximum] faisait qu'ils seraient tombés en Allemagne de l'Ouest, nucléarisant notre allié. Pour éviter que notre défense soit au détriment de la population allemande, et avec son ami le chancelier Helmut Schmidt, il a fait bouger les choses. C'était le concept de la « bataille de l'avant » du général Guy Méry, chef d'état-major des armées.

Quel était le rapport personnel de votre père avec l'armée ?

Il avait fait la guerre. En août 1944, lors de la libération de Paris, il écoute le discours du général De Gaulle et, plutôt que de préparer Polytechnique, s'engage au 2^e régiment de dragons, un régiment blindé de chasseurs de chars. Il avait dix-huit ans. Il participe à la campagne de France et d'Allemagne et termine la guerre avec la Croix de guerre.

Comme votre père, Emmanuel Macron a redonné des moyens budgétaires aux armées. Qu'en pensez-vous, au moment où une nouvelle loi de programmation militaire voit le jour ?

Même si comparaison n'est pas raison, il y a effectivement une prise de conscience de la part d'Emmanuel Macron, comparable à celle de mon père : tant mieux, car après une période où l'effort a été moins soutenu, il faut retrouver des marges de manœuvres budgétaires.